

SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ ADMINISTRATIF DE LA MRC DE L'ÉRABLE **DU MARDI 4 OCTOBRE 2022, À 11 H,** AU CENTRE ADMINISTRATIF DE LA MRC, SITUÉ AU 1783, AVENUE SAINT-ÉDOUARD, À PLESSISVILLE.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance
- 2. Résolution autorisant le préfet à intervertir les points à l'ordre du jour
- 3. Ordre du jour Adoption
- 4. Séance ordinaire du 6 septembre et séance extraordinaire du 21 septembre 2022 Procès-verbaux Suivis et adoption
- 5. Administration
 - 5.1 Préparation du rapport financier 2022 Offre de services professionnels Autorisation
- 6. Ressources humaines
 - 6.1 Classes salariales 2023 Adoption
 - 6.2 Mise en œuvre des classes salariales 2023 Personnel de la MRC de L'Érable (Partie 1 du budget) Autorisation
 - 6.3 Mise en œuvre des classes salariales 2023 Personnel du Service de sécurité incendie régional de L'Érable (Partie 2 du budget) Autorisation
 - 6.4 Mise en œuvre des classes salariales 2023 Personnel du service d'ingénierie (Partie 3 du budget) Autorisation
 - 6.5 Rémunération des élus Indexation Autorisation
 - 6.6 Conseiller en ressources humaines Remplacement d'un congé de maternité Embauche Autorisation
 - 6.7 Service de sécurité incendie régional de L'Érable Promotion Autorisation
 - 6.8 Service de sécurité incendie régional de L'Érable Transfert Autorisation
 - 6.9 Service de sécurité incendie régional de L'Érable Fin d'un remplacement Autorisation
- 7. Finances
 - 7.1 Prévisions et ratifications des dépenses de la MRC Approbation
 - 7.2 Prévision et ratifications des dépenses en sécurité incendie Approbation
- 8. Correspondance Documents déposés
 - 8.1 Légion royale canadienne Jour du Souvenir et campagne du coquelicot
 - 8.2 Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles Mise en œuvre de la Loi mettant fin à la recherche d'hydrocarbures ou de réservoirs souterrains, à la production d'hydrocarbures et à l'exploitation de la saumure
 - 8.3 Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques Réponse à notre résolution numéro 2022-08-220 (problématique de délai de traitement)
- 9. Divers
- 10. Période de questions
- 11. Levée de la séance